

---

# LIVRET DE PRESENTATION DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE J.C CARRE

## 56 320 LE FAOUE

Activités : Badminton Futsal  
Gymnastique Handball Arts du  
Cirque Danse Roller Skate  
Escalade Etc.

**Contacts :**

**Monsieur Benjamin Landré**

**Monsieur Ivan Fouillé**

**Madame Evangeline Bouchard Eva**



# Présentation

## Bilan Moral

L'Association Sportive est une association loi 1901 composée :

★ **D'une Présidente** : Mme. Le Roy, Principale du Collège

★ **D'un trésorier** : M. Landré, enseignant d'EPS, animateur et secrétaire de l'AS.

★ **D'animateurs** : Mme. Bouchard, M. Fouillé, M. Landré

★ **De licenciés** :

2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
72	91	120	101	109	96	106	96	76	82

## Bilan Financier

Dépenses		Recettes	
Assurance MAIF	67,71 €	Licences et autres	1 370 €
UNSS	654,03 €	Subvention Mairie	1 100,00 €
Projets Sorties	2 244,90 €		
Achat Matériel	986,88 €		
Divers	112,66 €		
<b>Total</b>	<b>4065,18 €</b>	<b>Total</b>	<b>2470,00 €</b>



# Programme des Activités

## A noter :

★ Ce programme est donné à titre indicatif. Il est susceptible d'être modifié.

★ La cantine ne fonctionne pas le mercredi midi. Penser à apporter votre pique-nique, goûter et gourde !

LUNDI 13H / 14H	MARDI 13H / 14H	MERCREDI 13H / 17H30 Calendrier UNSS	JEUDI 13H / 14H	VENDREDI 13H 14H
CIRQUE	SPORTS COLLECTIFS MIXTES (Futsal, Hand, Basket)	Activités de Pleine Nature (roller, VTT, escalade, kayak, cross, CO, Run & Bike)  Calendrier UNSS (10 à 12 mercredis dans l'année)	GYM  Badminton	DANSE



---

# L'Association Sportive...

## De quoi s'agit-il ?

L'Association Sportive, régulièrement appelée AS, est une association proposée au collège qui permet de faire du sport sur un temps extra scolaire. Les séances sont animées par les enseignants d'EPS et par Mme Bouchard, enseignante d'Histoire Géographie et d'EMC. L'AS relève d'une pratique volontaire. Elle n'est pas à confondre avec l'EPS qui est un enseignement obligatoire. C'est une sorte de « club » dans lequel vous pouvez pratiquer une ou plusieurs Activités Physiques sur l'heure de midi et/ou le mercredi après-midi. Vous pouvez même devenir le « délégué AS » de votre classe, participer au bureau d'AS et prendre des décisions !

## Comment s'inscrire ?

Pour adhérer à l'Association Sportive, vous devez fournir à votre enseignant d'EPS : l'autorisation parentale, l'engagement du jeune sportif et un chèque de 15 € à l'ordre de l' Association Sportive du Collège J.C Carré. Les documents vous seront remis par votre enseignant d'EPS et seront accessibles via pronote. 3 séances d'essai seront possibles avant l'inscription définitive (fin septembre). Les élèves licenciés seront prioritaires au self.

**Alors, tous à vos  
baskets !!!**

